



2. Vie de l'établissement / Pédagogie

2c. Parcours langues à l'école élémentaire et au collège à la rentrée 2023

Pour vote



Durant l'année 2021-2022, le LJR s'est doté d'un nouveau projet d'établissement et d'un nouveau parcours langues qui se décline du CP à la terminale. Les évolutions marquantes sont rappelées ci-après :

Deuxième et dernière phase d'évolution du parcours langue à l'élémentaire (CP – CM2)

Durant toute l'année scolaire 2022-2023, le nouveau parcours langue est entrés en vigueur. Dans le même temps, les professeurs de l'école ont travaillé à son évolution pour l'année prochaine. Ainsi, à la rentrée scolaire 2023-2024, tous les élèves du CP au CM2 bénéficieront d'un enseignement renforcé de la langue et de la culture allemandes.

Organisation de l'enseignement de l'allemand 2021-2022 et années précédentes

- Les heures d'allemand dans les emplois du temps des élèves variaient d'un niveau à l'autre du CP au CM2. Certaines classes pouvaient avoir 5 séquences d'allemand quand d'autres en avaient 7.
- Les élèves étaient répartis en plusieurs groupes dits de « niveau »

Organisation de l'enseignement de l'allemand depuis la rentrée 2022-2023

- Sur le modèle de la maternelle, chaque classe du CP au CM2 compte un professeur des écoles et un professeur d'allemand.
- 30% des enseignements sont réalisés en langue allemande. 5 séquences d'apprentissage de la langue allemande et 5 séquences de co-enseignement, ce qui signifie que les deux professeurs de la classe sont ensemble pour faire cours aux élèves.
- Tous les élèves d'une classe sont dans un même et unique groupe de langue. Les élèves nouvellement arrivés au LJR sont en plus pris en charge avec un professeur de DAF (Deutsch als Fremdsprache) ou de FLE (français langue étrangère) selon les situations individuelles.

Organisation de l'enseignement de l'allemand et de l'anglais à partir de la rentrée 2023

- La place de l'allemand dans les apprentissages augmente pour atteindre près de 45% des enseignements.
- Tous les élèves d'une classe sont dans un même et unique groupe de langue. Les élèves nouvellement arrivés au LJR sont en plus pris en charge avec un professeur de DAF (Deutsch als Fremdsprache) ou de FLE (français langue étrangère) selon les situations individuelles. Pour la rentrée prochaine, tous les nouveaux élèves ont été testés avant leur arrivée avant de déterminer leur niveau de maîtrise de la langue. Ainsi, les élèves pourront dès la rentrée être suivi en DAF et ou en FLE selon les situations.
- Pour une meilleure organisations des enseignements, il est nécessaire de prévoir 31 séquences de cours au CM2 et au CM1. Aussi, pour y parvenir sans que cela ne pose souci avec les bus scolaires, il s'agira d'un enseignement de 2 séquences consécutives tous les 15 jours. Les parents seront officiellement prévenus de ces changements avant la fin de l'année scolaire.



Élémentaire

Maternelle

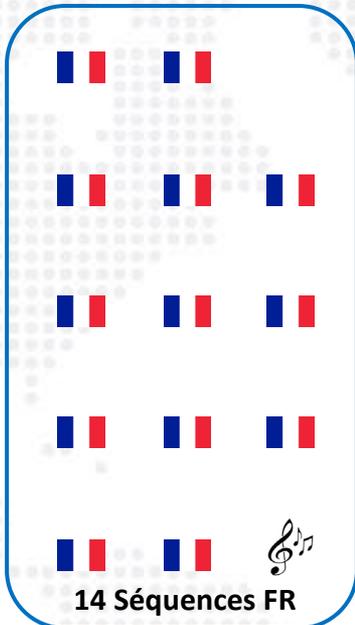
CM2

CP

GS

TPS

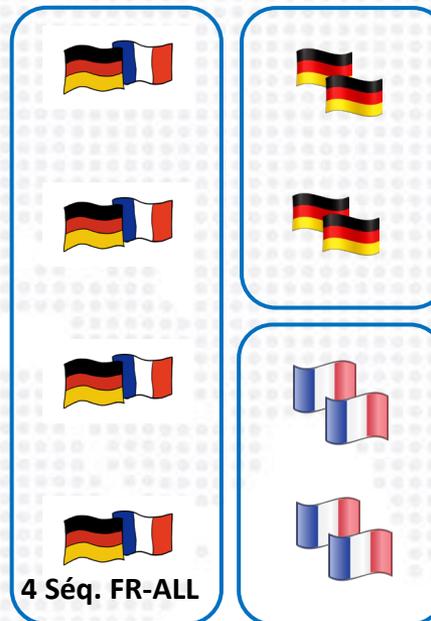
FRANÇAIS



ALLEMAND



TANDEM



CM2

CM1

50%

50%

Volume horaire par élève et par semaine



1séquence et 1 prof



1séquence et 2 profs



2. Vie de l'établissement / Pédagogie

2c. Parcours langue à l'école élémentaire et au collège à la rentrée 2023

Pour vote



Evolution du parcours langues au collège

Organisation de l'enseignement de l'allemand 2021-2022 et années précédentes

Dans cette organisation, l'allemand et l'anglais étaient enseignés comme langues étrangères. Il n'y avait pas de DNL (discipline non linguistique) enseignée en langue étrangère.





2. Vie de l'établissement / Pédagogie

2c. Parcours langue à l'école élémentaire et au collège à la rentrée 2023

Pour vote

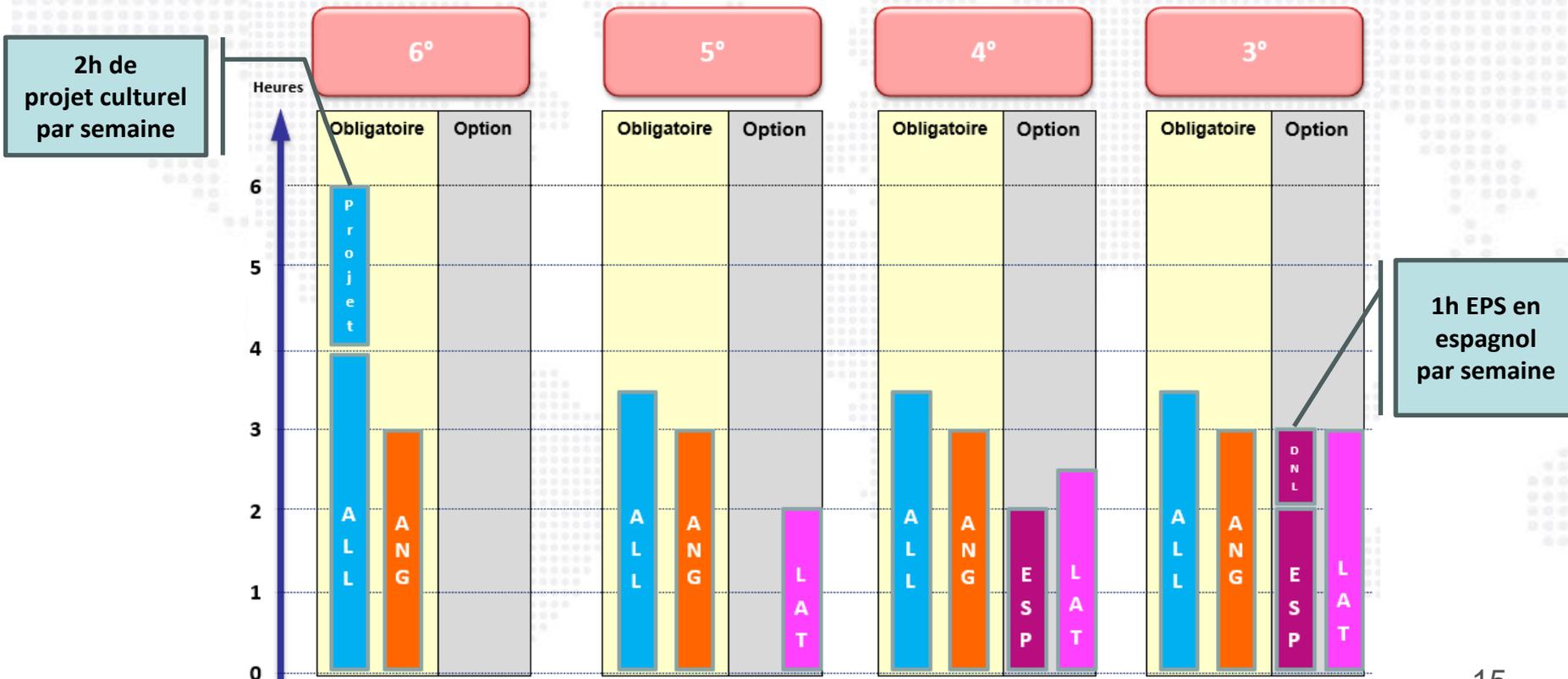


Evolution du parcours langues au collège

L'organisation du parcours langue durant l'année 2022-2023

Un volume horaire de deux heures hebdomadaires est créé pour l'enseignement de l'allemand. Il s'agit d'un cours spécifique axé sur la culture allemande où une place particulièrement importante est donnée à la pratique orale de la langue. C'est ce qu'on appelle les heures « projet ». Elles sont obligatoires pour tous les élèves.

Par ailleurs, une DNL EPS en espagnol est introduite pour les élèves volontaires en classe de 3^e. C'est une option facultative pour les élèves.





2. Vie de l'établissement / Pédagogie

2c. Parcours langue à l'école élémentaire et au collège à la rentrée 2023

Pour vote

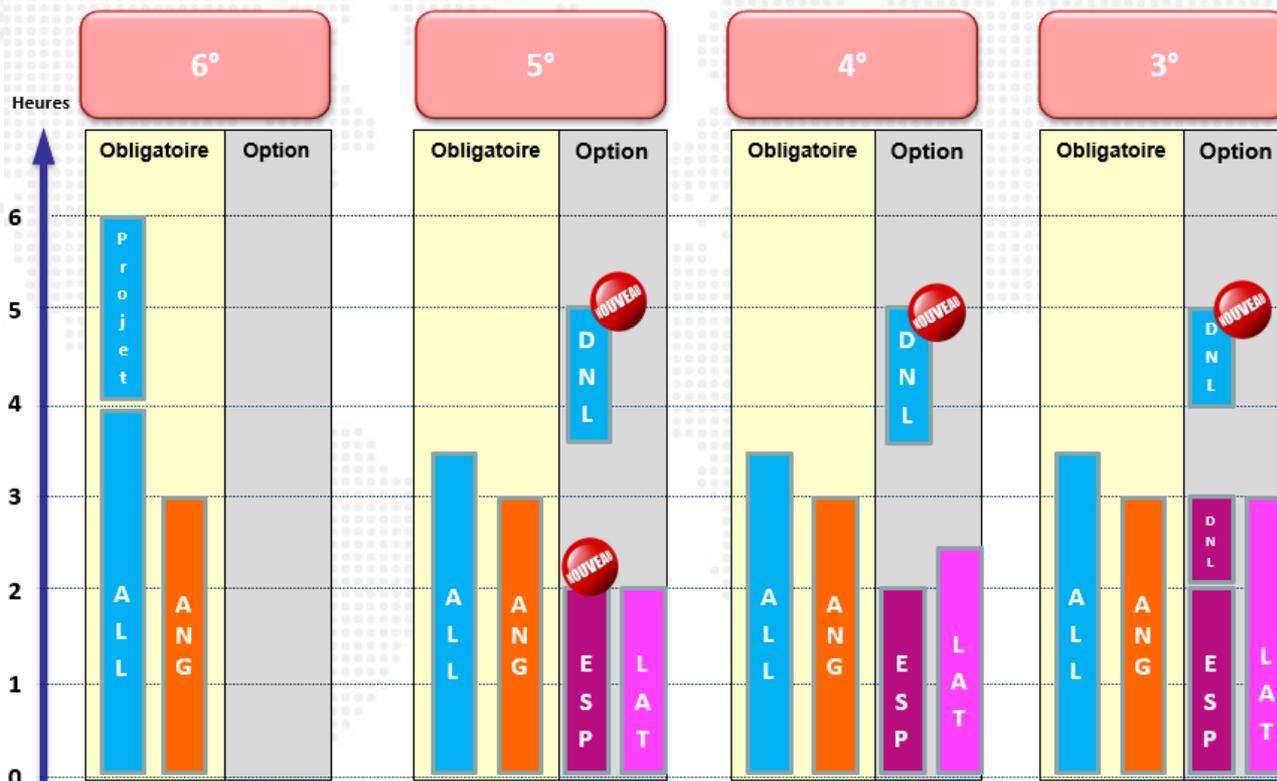


Evolution du parcours langues au collège

L'organisation du parcours langue à partir de la rentrée 2023-2024

Des enseignements en langue étrangère sont introduits, en option, pour les élèves qui le souhaitent.

- 5^e : Possibilité de commencer l'espagnol **ET** possibilité de suivre 50% du cours d'histoire géographie en allemand
- 4^e : Possibilité de commencer l'espagnol **ET** possibilité de suivre 50% du cours d'histoire géographie en allemand
- 3^e : Possibilité de suivre 1h d'histoire géographie en allemand en plus du programme **OU** 1h en plus d'EPS en espagnol





2. Vie de l'établissement / Pédagogie

2c. Parcours langue à l'école élémentaire et au collège à la rentrée 2023

Pour vote



Rappel des évolutions depuis la rentrée 2022-2023

Diplôme de langue allemande

- DSD 1 : s'adresse aux élèves de 2^o et de 1^{re} des groupes langue, littérature et civilisation
- DSD2 : s'adresse aux élèves de Tle des groupes langue, littérature et civilisation

Sont ajoutées aux EDT des élèves : 1h par semaine pour le premier semestre à tous les niveaux.

Certifications Cambridge

- CAE et FCE

Sont ajoutées aux EDT des élèves : 1h par semaine en 1^{re} pour toute l'année et 1h par semaine pour les Terminales qui s'inscrivent à l'examen tout au long du premier semestre.

Certification DELE

Pas d'heures spécifiques prévues aux EDT. Préparation dans le cadre du cours.

Nouveauté à la rentrée 2023-2024

Langue espagnole en classe de 2^o

A la rentrée 2023-2024, les élèves qui suivent l'option espagnol bénéficieront tous de +0,5h d'enseignement par semaine en classe de 2^{de}, soit un total de 2,5h.

Langue anglaise en classe de 2^o

A la rentrée 2023-2024, 1h d'enseignement en anglais est ajoutée pour tous les élèves en classe de 2^o. Cela permettra également aux élèves qui le souhaitent de choisir la voie BFI à l'issue de la seconde.

L'ensemble de ces évolutions, qui répondent aux objectifs du nouveau projet d'établissement, a été validé en séance du conseil pédagogique le lundi 12 juin 2023. Il s'agit désormais d'adopter ces évolutions en conseil d'établissement.